



Nos données
au service
de la Santé

COMMENT TRAITER LES INTERVENANTS DE RÉADAPTATION DANS LE RTC

Mardi 10 mars 2026 14h30-16h
Séverine Hardy
Agnès Teutsch

Direction COLLIGE



Temps d'échange

Un temps de 30 min de questions réponses est prévu après la présentation.
Vous pourrez demander à activer vos micros.

Vous pouvez poser vos questions à tout moment par écrit via **le module questions/réponses (Q&R)**. Pour y accéder, cliquez sur la flèche afin d'afficher, en bas à droite de l'écran, la boîte de dialogue vous permettant d'envoyer vos messages

Q&R

Tous (0)

Demander à : L'Organisateur et l'Animateur

Sélectionnez tout d'abord un co-

Envoyer



Cette web conférence est enregistrée. **La vidéo et les slides seront mis en ligne** sur le site de l'ATIH.



Top départ de l'enregistrement





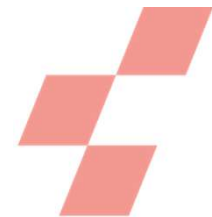
Nos données
au service
de la Santé

COMMENT TRAITER LES INTERVENANTS DE RÉADAPTATION DANS LE RTC

Mardi 10 mars 2026 14h30-16h
Séverine Hardy
Agnès Teutsch

Direction COLLIGE

Organisation de la séance



L'introduction des SAMT métiers de RR à partir du RTC 2023, a remis à plat les traitements analytiques des charges de personnel de réadaptation du champ SMR.



Principes méthodologiques : un mécanisme en 3 temps

Exemples concrets

Démonstration dans le logiciel

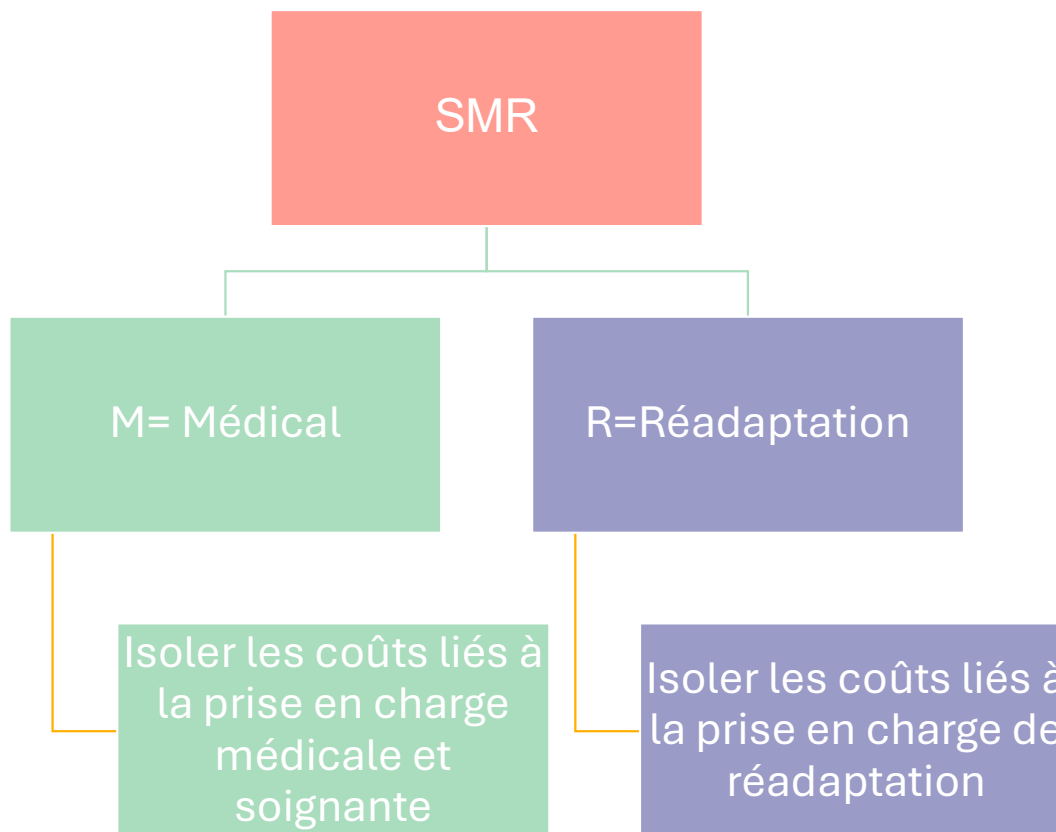
Tableaux de contrôle pour valider votre saisie

→ Puis, temps de questions/réponses

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES : UN MÉCANISME EN 3 TEMPS



Objectif des retraitements analytiques RTC



Les charges de personnel de réadaptation de SMR doivent **s'affecter en charges directes dans les sections SAMT Métiers de RR.**

Découpage analytique SMR



Créer des SAMT Métier de RR

- Uniquement pour la quote-part d'activité liée aux actes de réadaptation réalisés en SMR
- Liste disponible dans le PMSI SMR

Créer les SAMT Plateaux de RR + atelier d'appareillage/confection

- Selon équipements de l'établissement
- Sources disponibles pour certains plateaux
 - la liste de financement PTS
 - les codes PMSI (modulateur de lieu, modulateur de technicité + module/niveau de technicité, extension documentaire)
 - la SAE

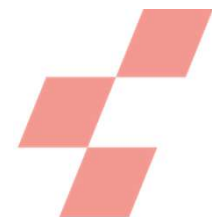
Créer les SAC SMR

- Selon les types autorisation d'UM déclarés dans le PMSI

→ L'arbre analytique reste le document de référence de la liste des sections

→ Fiche spécifique « Découpage et imputations analytiques » sur la page RTC 2025

Mécanisme analytique en 3 temps



1

Séparer les charges d'intervenant de réadaptation par champ

- Isoler la part SMR globale par rapport aux autres champs par intervenant
- Imputer la part MCO/HAD/PSY sur les SA correspondant à ces champs (hospitalisation, consultation,...) et la part de LGG/LM éventuellement

2

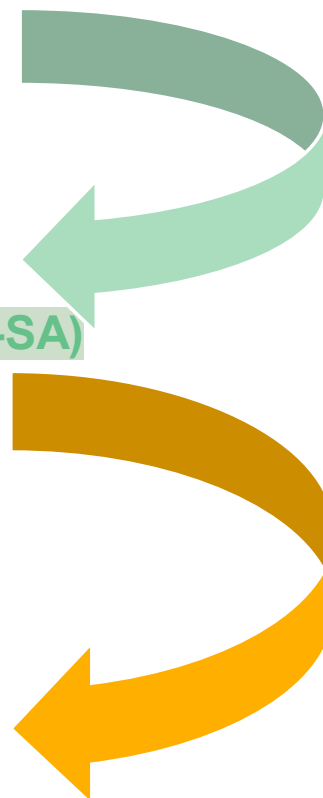
Au sein du SMR, distinguer les activités du professionnel (charges directes - 3-SA)

- **Activité correspondant aux actes de réadaptation sur SAMT Métiers de RR**
- Activité de consultation SMR
- Activité MIG SMR,...

3

Ventilation de la partie SAMT Métiers de RR (charges indirectes - Clé)

- **Pour les actes réalisés sur un plateau : sur la ou les SA de plateaux de RR**
- **Pour les actes non réalisés sur un plateau : sur la ou les SAC SMR**



Rendre visible le coût des intervenants en SMR

Type de SA	SAC_SSR 1	SAC_SSR 2	PRR1	PRR2	PRR2	PRR2
Libellé saisi de la SA	Affections polyvalent adultes hospitalisation complète	Affection cardio-vasculaire HC - adulte	Plateau de kiné	Piscine	Cuisine éducative	Espace d'ergothérapie
Total charges nettes (T1 + T2 + T3 + T4 - produits déductibles)	2 453 082	1 744 444	32 000	178 000	4 967	2 500
Montant total imputé au titre des charges des SA LM via les clés de répartition	108 778	80 000	0	0	0	0
Montant total imputé au titre des charges des SA LGG via les clés de répartition	965 172	124 477	8 000	33 000	1 000	500
Montant total imputé au titre des charges des SAMT majorées via les clés	53 412	0	0	0	0	0
MET - Salarié - Masseurs kinésithérapeute	148 767	244 767	920 457	605 417	0	0
MET - Salarié - Diététicien	35 000	15 000	0	0	20 000	0
MET - Salarié - Ergothérapeute	18 969	0	10 000	0	10 000	120 000
MET - Salarié - Psychologue	41 912	7 800	0	0	0	0
MET - Salarié - Assistant de service social	45 457	8 000	0	0	0	0
MET - Salarié - Enseignant en activité physique adaptée	90 122	110 102	510 542	25 000	0	0
Montant total imputé au titre des charges des métiers RR majorées via les clés	380 227	385 669	1 440 999	630 417	30 000	120 000

Visibilité du coût des métiers de réadaptation sur les plateaux de RR et sur les SAC SMR



EXEMPLES CONCRETS



Exemple : Cas pratique



→ MCO
→ SMR
→ HAD
→ PSY

○ 4 activités cliniques SMR

- Locomoteur HC
- Système nerveux HC
- Locomoteur HJ,
- Système nerveux HJ

○ 3 plateaux techniques SMR

- 1 plateau kiné
- 1 balnéothérapie PTS
- 1 plateau cuisine éducative

○ 1 activité spécifique SMR

- 1 atelier d'appareillage et de confection interne

○ 5 métiers intervenants RR codant des actes CSARR/CSAR au PMSI

- Médecin Salarié
- Kiné Salarié
- Diététicien Salarié
- Assistant de Service Social Salarié
- Orthoprothésiste Salarié



3-SA
ETPR

Exemple : Masseur-Kiné intervenant RR

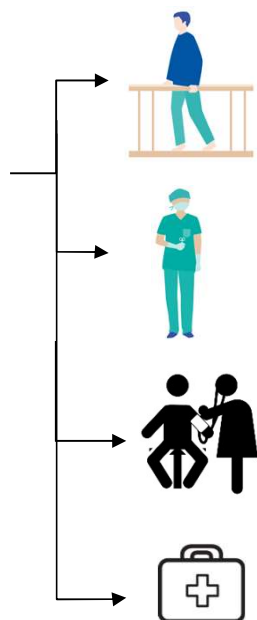
Madame K. est masseur-kinésithérapeute à temps plein (1 ETPR)

Le salaire annuel est de 60 K€

Sa semaine de travail type et la correspondance en ETPR et en charges est la suivante :



Mme K.



○ 3,5 jours/semaine en activité de réadaptation patients hospitalisés SMR => 70% de son temps

○ Il faut affecter 0,7 ETPR et 42 K€ sur la SAMT Métier de RR 93272201 Masseur-Kiné

○ 0,5 jour/semaine pour MCO => 10% de son temps

○ Il faut affecter 0,1 ETPR et 6 K€ sur la SA 932731 Activité Réadaptation - rééducation MCO – Plateau de Kinésithérapie

○ 0,5 jours/semaine en consultation SMR => 10% de son temps

○ Il faut répartir 0,1 ETPR et 6 K€ entre les SA CONSULT SMR concernées

○ 0,5 jours/semaine en équipe mobile SMR => 10% de son temps

○ Il faut affecter 0,1 ETPR et 6 K€ en MIG SMR V12

Exemple

Clé

Exemple : Masseur-Kiné intervenant RR



Mme K.



- Lieux de réalisation de son activité de réadaptation
 - 60% de l'activité réalisée sur le plateau kiné
 - 30% de l'activité réalisée en balnéothérapie
 - 10% de l'activité réalisée en chambre, dans les espaces communs ou en extérieur. Les patients concernés sont à 60% des patients loco HC, à 40% des patients neuro HC, pas d'activité pour l'HDJ hors plateaux RR

Montant en SAMT Métier de RR 93272201 Masseur-Kiné à répartir en clé par SA consommatrices :
dans l'exemple, uniquement des charges de rémunération affectées, soit 42 000€

Part d'activité de réadaptation en Plateaux techniques SMR ou Atelier d'appareillage confection interne

Part d'activité de réadaptation hors tous plateaux (en bureau, chambre, salle de soins, salle de réunion, espaces communs, jardin, hors établissement ...)

Plateau de kinésithérapie
93271123

60% soit 25 200€

PTS Balnéothérapie
93271201

30% soit 12 600€

Plateau Cuisine éducative
93271104

0%

Atelier d'appareillage confection interne
936611

0%

Part activité pour patients Loco HC
SAC 93451112

6% soit 2 520 €

60% de 10%

Part activité pour patients Syst. nerveux HC
SAC 93451212

4% soit 1 680 €

40% de 10%

Part activité pour patients Loco HJ
SAC 93451115

0%

Part activité pour patients Syst. Nerveux HJ
SAC 93451215

0%



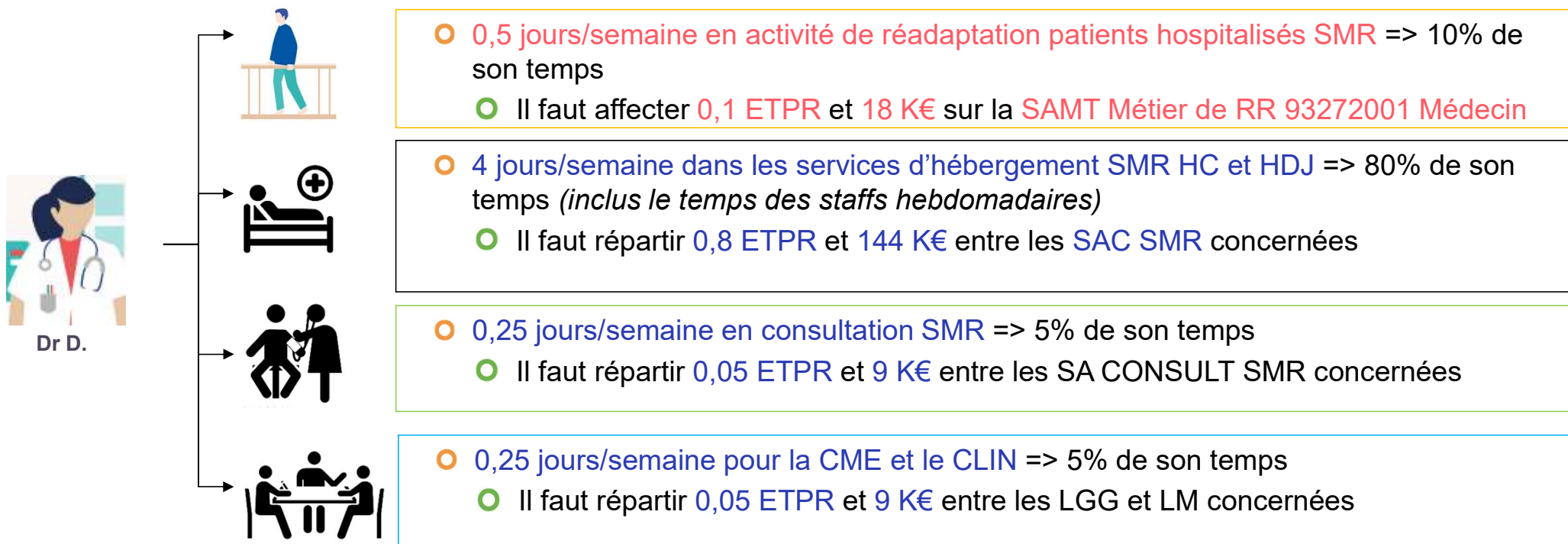
3-SA
ETPR

Exemple : Médecin intervenant RR

Dr D. est médecin MPR à temps plein (1 ETPR)

Le salaire annuel est de 180 K€

Sa semaine de travail type et la correspondance en ETPR et en charges est la suivante :





Dr D.



Clé

Exemple : Médecin intervenant RR



- Lieux de réalisation de son activité de réadaptation
 - Réalisée uniquement dans son bureau ou dans la chambre du patient. Les patients concernés sont à 45% des patients loco HC, à 35% des patients neuro HC, à 10% des patients loco HJ et à 10% des patients neuro HJ

Montant en SAMT Métier de RR 93272001 Médecin à répartir en clé par SA consommatrices : dans l'exemple, uniquement des charges de rémunération affectées, soit 18 000€

Part d'activité de réadaptation en Plateaux techniques SMR ou Atelier d'appareillage confection interne

Part d'activité de réadaptation hors tous plateaux (en bureau, chambre, salle de soins, salle de réunion, espaces communs, jardin, hors établissement ...)

Plateau de kinésithérapie
93271123

0%

PTS Balnéothérapie
93271201

0%

Plateau Cuisine éducative
93271104

0%

Atelier d'appareillage confection interne
936611

0%

Part activité pour patients Loco HC
SAC 93451112

45% soit 8 100 €

Part activité pour patients Syst. nerveux HC
SAC 93451212

35% soit 6 300 €

Part activité pour patients Loco HJ
SAC 93451115

10% soit 1 800 €

Part activité pour patients Syst. Nerveux HJ
SAC 93451215

10% soit 1 800 €



→ **Autres exemples dans l'Annexe 1**
Diététicien
Assistant de service social
Orthoprothésiste



Questions fréquentes

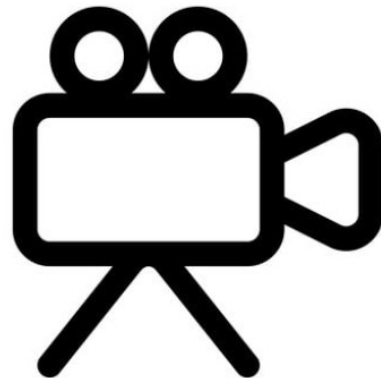
Pourquoi ne pas mettre directement les kinés sur les plateaux de RR et/ou les SAC?

- Rendre visible la part de réadaptation du champ SMR sur les plateaux de RR, pour la distinguer des charges de fonctionnement
- Rendre visible la part de réadaptation du champ SMR sur les SAC SMR, pour la distinguer des charges cliniques
- Valorise la part des charges des intervenants de R au global
- Connaissance des charges des intervenants de R sur vos activités

Pourquoi ne pas mettre toutes les charges de médecin sur la SAMT métier de RR Médecin ?

- Pour garder la part des charges cliniques sur les services de soins (M du SMR)
- Seule la quote part de temps passé pour la réalisation d'actes CSARR/CSAR sera imputée sur la SAMT métier de RR – médecin (R du SMR)

Arrêt de l'enregistrement



Top départ de l'enregistrement





Nos données
au service
de la Santé

COMMENT TRAITER LES INTERVENANTS DE RÉADAPTATION DANS LE RTC

Mardi 10 mars 2026 14h30-16h
Séverine Hardy
Agnès Teutsch

Direction COLLIGE

DEMONSTRATION DANS ARCANH

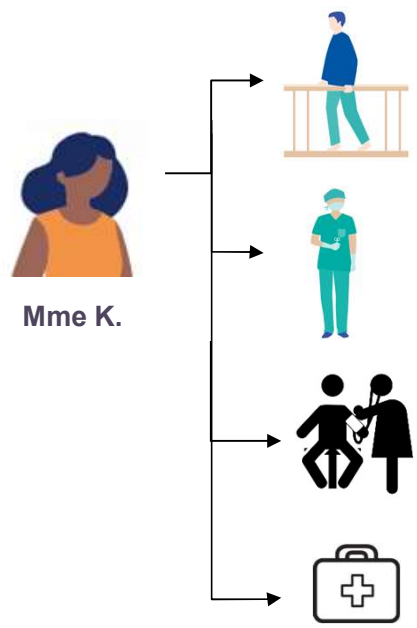


Exemple

3-SA
ETPR

Exemple : MassEUR-Kiné intervenant RR

Madame K. est masseur-kinésithérapeute à temps plein (1 ETPR)
Le salaire annuel est de 60 K€
Sa semaine de travail type et la correspondance en ETPR et en charges est la suivante :



- 3,5 jours/semaine en activité de réadaptation patients hospitalisés SMR => 70% de son temps
 - Il faut affecter 0,7 ETPR et 42 K€ sur la SAMT Métier de RR 93272201 MassEUR-Kiné

- 0,5 jour/semaine pour MCO => 10% de son temps
 - Il faut affecter 0,1 ETPR et 6 K€ sur la SA 932731 Activité Réadaptation - rééducation MCO – Plateau de Kinésithérapie

- 0,5 jours/semaine en consultation SMR => 10% de son temps
 - Il faut répartir 0,1 ETPR et 6 K€ entre les SA CONSULT SMR concernées

- 0,5 jours/semaine en équipe mobile SMR => 10% de son temps
 - Il faut affecter 0,1 ETPR et 6 K€ en MIG SMR V12

Exemple

Clé

Exemple : Masseur-Kiné intervenant RR



Mme K.



- Lieux de réalisation de son activité de réadaptation
 - 60% de l'activité réalisée sur le plateau kiné
 - 30% de l'activité réalisée en balnéothérapie
 - 10% de l'activité réalisée en chambre, dans les espaces communs ou en extérieur. Les patients concernés sont à 60% des patients loco HC, à 40% des patients neuro HC, pas d'activité pour l'HDJ hors plateaux RR

Montant en SAMT Métier de RR 93272201 Masseur-Kiné à répartir en clé par SA consommatrices :
dans l'exemple, uniquement des charges de rémunération affectées, soit 42 000€

Part d'activité de réadaptation en Plateaux techniques SMR ou Atelier d'appareillage confection interne

Part d'activité de réadaptation hors tous plateaux (en bureau, chambre, salle de soins, salle de réunion, espaces communs, jardin, hors établissement ...)

Plateau de kinésithérapie
93271123

60% soit 25 200€

PTS Balnéothérapie
93271201

30% soit 12 600€

Plateau Cuisine éducative
93271104

0%

Atelier d'appareillage confection interne
936611

0%

Part activité pour patients Loco HC
SAC 93451112

6% soit 2 520 €

60% de 10%

Part activité pour patients Syst. nerveux HC
SAC 93451212

4% soit 1 680 €

40% de 10%

Part activité pour patients Loco HJ
SAC 93451115

0%

Part activité pour patients Syst. Nerveux HJ
SAC 93451215

0%



3-SA
ETPR

Exemple : Médecin intervenant RR

Dr D. est médecin MPR à temps plein (1 ETPR)

Le salaire annuel est de 180 K€

Sa semaine de travail type et la correspondance en ETPR et en charges est la suivante :



Dr D.



- 0,5 jours/semaine en activité de réadaptation patients hospitalisés SMR => 10% de son temps

- Il faut affecter 0,1 ETPR et 18 K€ sur la SAMT Métier de RR 93272001 Médecin



- 4 jours/semaine dans les services d'hébergement SMR HC et HDJ => 80% de son temps (*inclus le temps des staffs hebdomadaires*)

- Il faut répartir 0,8 ETPR et 144 K€ entre les SAC SMR concernées



- 0,25 jours/semaine en consultation SMR => 5% de son temps

- Il faut répartir 0,05 ETPR et 9 K€ entre les SA CONSULT SMR concernées



- 0,25 jours/semaine pour la CME et le CLIN => 5% de son temps

- Il faut répartir 0,05 ETPR et 9 K€ entre les LGG et LM concernées



Dr D.



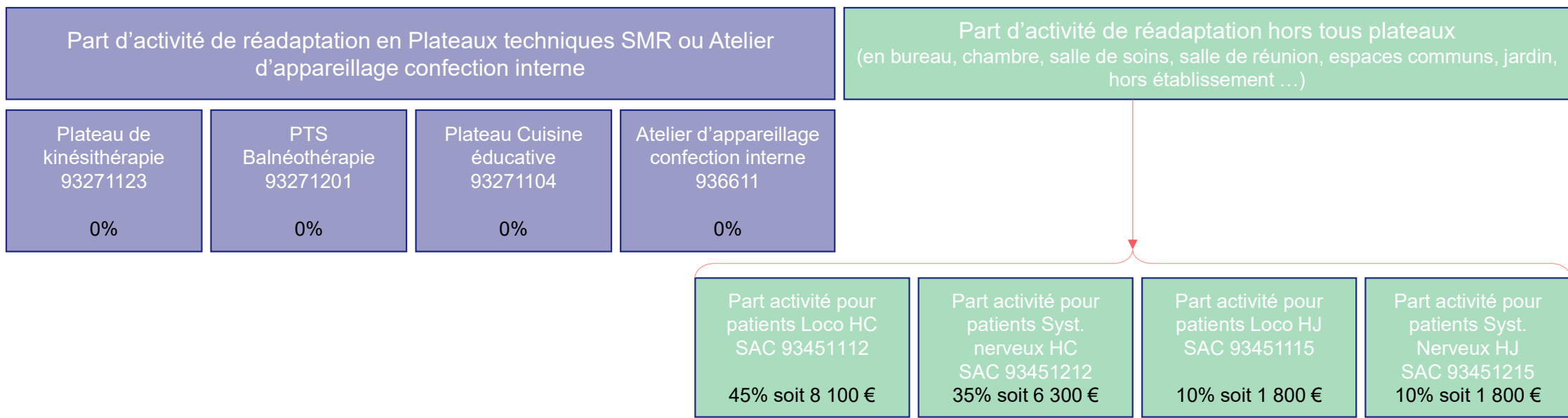
Clé

Exemple : Médecin intervenant RR



- Lieux de réalisation de son activité de réadaptation
 - Réalisée uniquement dans son bureau ou dans la chambre du patient. Les patients concernés sont à 45% des patients loco HC, à 35% des patients neuro HC, à 10% des patients loco HJ et à 10% des patients neuro HJ

Montant en SAMT Métier de RR 93272001 Médecin à répartir en clé par SA consommatrices : dans l'exemple, uniquement des charges de rémunération affectées, soit 18 000€



Arrêt de l'enregistrement



Top départ de l'enregistrement





Nos données
au service
de la Santé

COMMENT TRAITER LES INTERVENANTS DE RÉADAPTATION DANS LE RTC

Mardi 10 mars 2026 14h30-16h
Séverine Hardy
Agnès Teutsch

Direction COLLIGE

VALIDER LA SAISIE DES DONNÉES DANS LE LOGICIEL ARCANH



Les tableaux de contrôle vous permettent de valider votre saisie

- Sur le découpage analytique
- Sur les imputations analytiques
- Sur la saisie des clés de ventilation des SAMT métiers de RR

Les tableaux de contrôle sont générés lors du dépôt des données sur la plateforme e-RTC

- <https://ertc.atih.sante.fr>
- Non ouverte au dépôt actuellement : un mailing vous avertira de son ouverture

The screenshot displays the e-RTC platform interface. At the top left is the 'e-RTC' logo. The top right corner shows the user 'Agnès TEUTSCH', a 'Changer de profil' button, and a 'Déconnexion' button. The main content area is titled 'Campagne courante - données 2024' and is divided into three columns. The left column contains two sections: 'Fichier d'identification' with a 'Télécharger le fichier d'identification' button and a status bar indicating the file was downloaded on 09/04/2025 at 16:08:55; and 'Fichier CF - Cadre des données brutes' with a 'Télécharger le fichier CF - non validé' button. The middle column features a 'Dépôt du fichier' section, highlighted with a red box, containing instructions to upload a file generated by ARCANH RTC and a 'Choisir un fichier' button. Below it is a 'Validation établissement' section with the instruction 'Il faut avoir déposé un fichier valide pour pouvoir valider votre RTC'. The right column features a 'Phase d'auto-contrôle' section, also highlighted with a red box, with the instruction 'Vous devez avoir déposé un fichier pour accéder à votre fichier d'auto-contrôle'. Below it is a 'Validation ARS' section with the instruction 'Vous devez avoir validé votre RTC pour que l'ARS puis procéder à sa validation'.

En cliquant sur « Dépôt du fichier », les traitements ATIH sont lancés

Téléchargement des tableaux de contrôle dans la zone « Phase d'auto-contrôle »



Découpage analytique en SAC SMR

- Tableau de cohérence entre les UM et unités spécialisées du SMR avec le découpage en section d'analyse dans le RTC
- Onglet 1.2 - Validations prioritaires du RTC
 - Tableau 1.2.1a : Découpage présent dans le PMSI/RIMP et non répertorié dans le RTC
 - Tableau 1.2.1b : Découpage répertorié dans le RTC et non présent dans le PMSI/RIMP



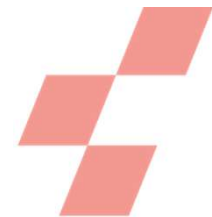
Découpage analytique en SAC SMR

Exemple Tableau 1.2.1a

Champs	Découpage présent dans le PMSI/RIMP et non répertorié dans le RTC	Type d'autorisation d'UM (MCO,SMR)/Niveau plancher (PSY) de l'établissement
PMSI SMR	Système nerveux adultes	52A

Dans le PMSI, j'ai le type d'autorisation 52A, je dois donc paramétrer une des SA attendues suivantes (source arbre analytique) :

Code SA	Suffixe possi	Libellé SA	Type d'autorisation d'UM (MCO, SMR) / Codage RIMP attendu / Code métiers R	Type d'hospitalisation attendu
934.512.12	x	Système nerveux adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	52A, 52N	HC
934.512.13	x	Système nerveux adultes hospitalisation complète de semaine	52A, 52N	HC
934.512.15	x	Système nerveux adultes hospitalisation de jour	52A, 52N	HDJ
934.512.16	x	Système nerveux adultes hospitalisation de nuit	52A, 52N	HDN
934.512.17	x	Système nerveux adultes hospitalisation pour traitements et cures ambulatoires	52A, 52N	Séances (TCA)
934.523.15	x	Service pluri-mentions Système nerveux - Locomoteur - Polyvalent adultes hospitalisation de jour	50A, 51A, 52A, 50N, 51N, 52N	HDJ
934.524.15	x	Service pluri-mentions Système nerveux - Locomoteur adultes hospitalisation de jour	51A, 52A, 51N, 52N	HDJ



Découpage analytique en SAMT métiers de RR

- Tableau de cohérence entre les métiers déclarés dans le PMSI et ceux déclarés dans le RTC
- Onglet 1.2 - Validations prioritaires du RTC
 - Tableau 1.2.6a : Métier du PMSI n'ayant pas de SAMT métier de RR dans le RTC
 - Tableau 1.2.6b : SAMT Métiers de RR non présents dans le PMSI



Découpage analytique en SAMT métiers de RR

Exemple Tableau 1.2.6a

Code d'intervenant PMSI	Libellé
30	Psychologue

Dans le PMSI, j'ai codé des actes de psychologues (source : tableau 1.D.2 CSARRINT, OVALIDE)

Tableau [1.D.2.CSARRINT] B - Date du traitement: 2023-01-01
 Distribution des actes de réadaptation par type d'intervenant
 Par type d'intervenant

Intervenant : code	Intervenant : libellé	Effectif SSRHA	Effectif actes CSARR année N	% actes CSARR année N	% actes CSARR collectifs année N	% actes CSARR dédiés année N	% actes CSARR individuels non dédiés année N	% actes CSARR pluri professionnels année N	% actes CSARR d'évaluation année N	% actes CSARR de prise en charge année N	Effectif SSRHA avec CSAR	Effectif actes CSAR année N	% actes CSAR année N
10	MÉDECIN												
21	INFIRMIER												
25	ORTHOPTISTE												
27	ERGOTHÉRAPEUTE												
28	PSYCHOMOTRICIEN												
30	PSYCHOLOGUE	58	233	1,5	.	100,0	.	.	.	100,0	25	71	0,1
61	ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ												
62	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL												
88	AUTRE INTERVENANT												
99	TOUS INTERVENANTS												



Valider sa saisie

Découpage analytique en SAMT métiers de RR

Je dois créer la SA 93272209 Psychologue (source : arbre analytique)

Code SA	Suffixe possi	Libellé SA	Type d'autorisation d'UM (MCO, SMR) / Codage RIMP attendu / Code métiers R
932.722.09	x	Psychologue	30

→ Aller dans l'écran de paramétrage « Métier de RR » du logiciel ARCANH pour créer cette section en précisant le type d'intervenant

SAMT Métiers de RR

Liste des sections paramétrées

Code SA	Libellé
93272209	Psychologue

Nb de section : 1

Ajouter Supprimer Importer

Saisie des sections

Racine SA Libellé officiel

Suffixe Libellé saisi

Type d'intervenant

Valider Annuler

Découpage analytique en PTS (plateaux techniques spécialisés)

- Tableau de cohérence entre les PTS recensés et valorisés par les ARS et le découpage dans le RTC
- Onglet 1.2 - Validations prioritaires du RTC
 - Tableau 1.2.8 : Vérifications des sections PTS pour le champ SMR

Découpage analytique en PTS (plateaux techniques spécialisés)

Exemple Tableau 1.2.8

Libelle PTS	Numéro de SA attendu dans le RTC	PTS éligible au financemnt d'après l'ARS	PTS dans le découpage analytique RTC	Concordance
Balnéothérapie	93271201	non	non	oui
Isocinétisme	93271202	oui	non	non
Analyse quantifiée de la marche et du mouvement - N1	93271203	non	non	oui
Analyse quantifiée de la marche et du mouvement - N2	93271204	oui	oui	oui
Assistance robotisée des membres inférieurs	93271205	non	non	oui
Rééducation assistée du membre supérieur - Module 1	93271206	non	oui	non
Rééducation assistée du membre supérieur - Module 2	93271207	non	non	oui
Plateau de préparation du retour à la conduite - simulateur de conduite	93271209	non	non	oui
Plateau de préparation du retour à la conduite - véhicule adapté	93271210	non	non	oui

- Si le PTS existe dans les financements ARS, le PTS doit être créé dans le découpage analytique (numéro fourni dans le tableau)
- Si le PTS a été créé dans le découpage analytique et qu'il n'est pas dans le fichier ARS, il convient de modifier le numéro de SA en Plateau spécialisé hors PTS (932.711.xx)



Imputations analytiques

- Vérifier que toutes les SAC SMR ont bien des charges de personnel médical (charges de personnel médical non dédié à la réalisation d'actes CSARR/CSAR – M du SMR)
- Onglet 1.2 - Validations prioritaires du RTC
 - *Tableau 1.2.5a : Liste des SA avec absence de charges de PM sur les SA attendues*

Exemple Tableau 1.2.5a

Type de SA	SA	Libellé
SAC SMR	934.511.12	Locomoteur adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)

- Toute SAC SMR doit contenir des charges de personnel médical liée à la prise en charge clinique du patient (« M » de « SMR »)
- Affectations à réaliser dans l'onglet 3-SA

Tableau équivalent pour le PNM Tableau 1.2.5b : Liste des SA avec absence de charges de PNM sur les SA attendues



Clé de ventilation des SAMT métiers de RR

- Vérifier que les plateaux de RR ont bien des clés de ventilation liés aux SAMT métiers de RR
- Onglet 1.2 - Validations prioritaires du RTC
 - *Tableau 1.2.7 : Liste des sections SAC SMR / PRR/ Atelier d'appareillage sans charge de personnel de RR*



Clé de ventilation des SAMT métiers de RR

Exemple Tableau 1.2.7 : Liste des sections SAC SMR / PRR/ Atelier d'appareillage sans charge de personnel de RR

Type de SA	SA	Libellé
PRR	93271104	Cuisine éducative
SAC_SMR	93453212	Unité Cognitivo-Comportementale adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)

- Tout PRR doit avoir des charges de personnel de réadaptation
- Les SAC SMR contiennent la quote part d'activité des intervenants de réadaptation réalisée hors PRR
- Il convient de compléter/corriger la saisie des clés de ventilation des métiers de RR sur les PRR et SAC SMR dans l'onglet « Clé »



Clé de ventilation des SAMT métiers de RR

- Vérifier la cohérence de la répartition des charges de SAMT métiers de RR entre plateaux et SAC SMR
- Onglet 3.2 – Charges et produits
 - Tableau 3.2.6 : Répartition des charges des personnels de RR entre les SAC SMR et les plateaux de RR / atelier d'appareillage

Exemple tableau 3.2.6

SAMT Métier RR	Libellé	Type d'intervenant	Montant total de la section	% SAC SMR	% PRR + Atelier d'appareillage
93272001	Médecin	Salarié	30 763	100,0 %	0,0 %
93272101	Infirmier	Salarié	11 998	100,0 %	0,0 %
93272201	Masseur kinésithérapeute	Salarié	212 845	3,0 %	97,0 %
93272203	Orthophoniste	Salarié	55 560	100,0 %	0,0 %
93272205	Diététicien	Salarié	73 714	29,0 %	71,0 %
93272206	Ergothérapeute	Salarié	184 866	0,0 %	100,0 %
93272207	Psychomotricien	Salarié	58 488	0,0 %	100,0 %
93272212	Neuropsychologue	Salarié	119 902	100,0 %	0,0 %
93272302	Assistant de service social	Salarié	109 145	100,0 %	0,0 %

→ Médecin, infirmier, ASS: 100% sur la SAC → vraisemblable

→ Attention, le montant de ces sections représente certainement une quote part de l'activité globale de ces métiers. Il est attendu uniquement des charges liées à la réalisation d'actes de CSARR/CSAR)

→ Masseur-kiné : 97% sur PRR et 3% sur la SAC → vraisemblable

→ Orthophoniste : 100% sur SAC SMR → vraisemblable

→ Diététicien : 71% sur PRR, 29% sur SAC SMR → vraisemblable

→ Neuropsychologue : 100% sur la SAC : vraisemblable

**DOCUMENTATION
MISE À DISPOSITION**



Enregistrement vidéo de cette présentation

Enregistrement vidéo de la présentation détaillée, réalisée en novembre 2024

Ressources pédagogiques

- Powerpoint des enregistrements vidéo
- Fiche pédagogique « Découpage et imputations des sections de SMR »
- Fiche pédagogique « Organiser le recueil des données SMR en interne pour le modèle RTC »
- Fichier EXCEL d'aide au recueil des données SMR en interne établissement
 - un exemplaire avec des données saisies
 - un exemplaire vierge

Top fin de l'enregistrement



TEMPS D'ÉCHANGE

ANNEXE 1

EXEMPLES CONCRETS (SUITE)

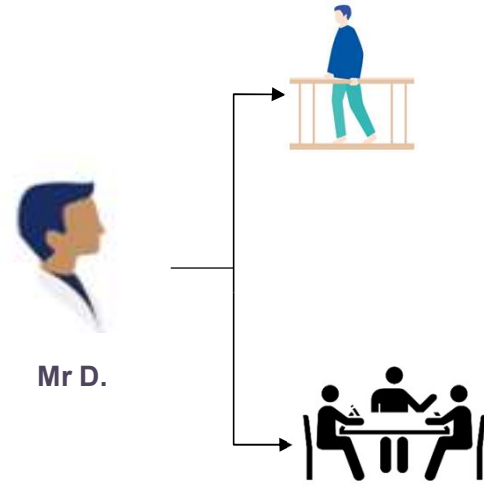


Exemple

3-SA
ETPR

Exemple : Diététicien intervenant RR

Monsieur D. est diététicien à mi-temps (0,5 ETPR)
Le salaire annuel est de 25 K€
Sa semaine de travail type et la correspondance en ETPR et en charges est la suivante :



○ 2,25 jours/semaine en activité de réadaptation patients hospitalisés SMR => 90% de son temps
○ Il faut affecter 0,4 ETPR et 20 K€ sur la SAMT Métier de RR 93272205 Diététicien

○ 0,25 jours/semaine pour la supervision des menus de l'établissement => 10% de son temps
○ Il faut affecter 0,1 ETPR et 5 K€ sur la SA 9313 LGG Restauration

Exemple : Diététicien intervenant RR



Mr D.



- Lieux de réalisation de son activité de réadaptation
 - 25% de l'activité réalisée sur le plateau cuisine éducative
 - 75% de l'activité réalisée dans son bureau ou dans une salle de réunion. Les patients concernés sont à 80% des patients loco HC, à 7% des patients neuro HC, à 11% des patients loco HJ et à 2% des patients neuro HJ

Montant en SAMT Métier de RR 93272205 Diététicien à répartir en clé par SA consommatrices : dans l'exemple, uniquement des charges de rémunération affectées, soit 20 000€

Part d'activité de réadaptation en Plateaux techniques SMR ou Atelier d'appareillage confection interne

Part d'activité de réadaptation hors tous plateaux (en bureau, chambre, salle de soins, salle de réunion, espaces communs, jardin, hors établissement ...)

Plateau de kinésithérapie
93271123

0%

PTS Balnéothérapie
93271201

0%

Plateau Cuisine éducative
93271104

25% soit 5 000 €

Atelier d'appareillage confection interne
936611

0%

Part activité pour patients Loco HC
SAC 93451112

60% soit 12 000 €

80% de 75%

Part activité pour patients Syst. nerveux HC
SAC 93451212

5,3% soit 1 050 €

7% de 75%

Part activité pour patients Loco HJ
SAC 93451115

8,3% soit 1 650 €

11% de 75%

Part activité pour patients Syst. Nerveux HJ
SAC 93451215

1,5% soit 300 €

2% de 75%



Exemple

3-SA
ETPR

Exemple : Ass. Sce Social intervenant RR

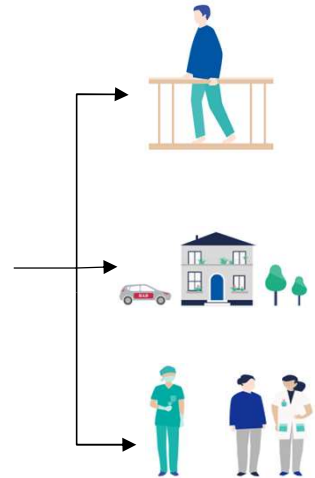
Monsieur A. est Assistant de Service Social à temps plein (1 ETPR)

Le salaire annuel est de 50 K€

Sa semaine de travail type et la correspondance en ETPR et en charges est la suivante :



Mr A.



- 2,5 jours/semaine en activité de réadaptation patients hospitalisés SMR => 50% de son temps
 - Il faut affecter 0,5 ETPR et 25 K€ sur la SAMT Métier de RR 93272302 ASS

- 0,5 jours/semaine pour l'activité HAD => 10% de son temps
 - Il faut affecter 0,1 ETPR et 5 K€ sur la SA 93531 Activité Clinique HAD

- 2 jour/semaine pour MCO et PSY => 40% de son temps
 - Il faut répartir 0,4 ETPR et 20 K€ sur les SA d'hospitalisation MCO et PSY idoines, à défaut en SA 93113 LGG Accueil et Gestion des malades



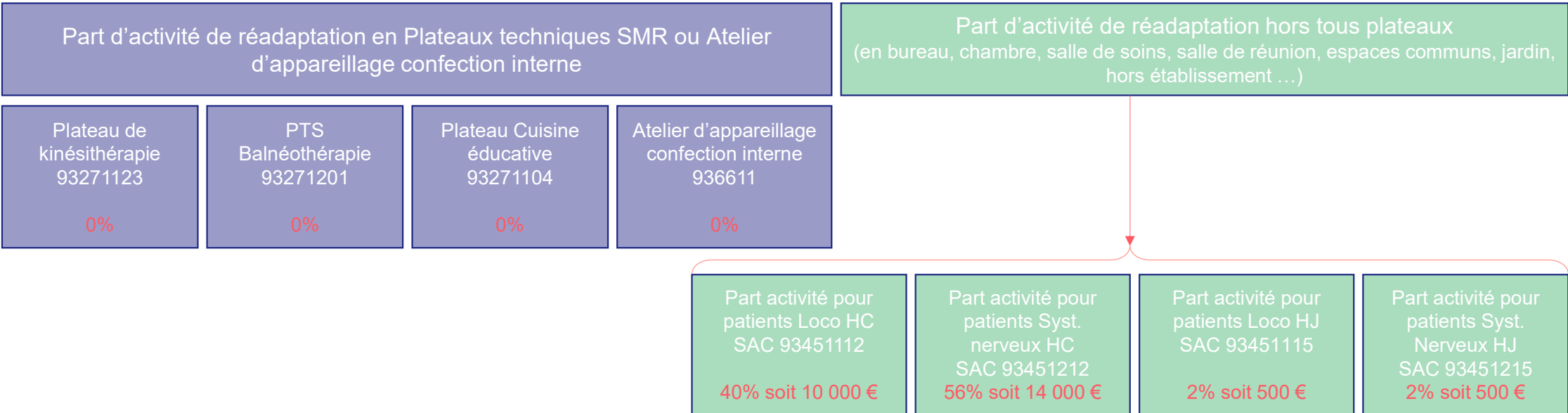
Clé

Exemple : Ass. Sce Social intervenant RR



- Lieux de réalisation de son activité de réadaptation
 - Réalisée uniquement dans son bureau ou dans la chambre du patient. Les patients concernés sont à 40% des patients loco HC, à 56% des patients neuro HC, à 2% des patients loco HJ et à 2% des patients neuro HJ

Montant en SAMT Métier de RR 93272302 Ass. Sce Social à répartir en clé par SA consommatrices : dans l'exemple, uniquement des charges de rémunération affectées, soit 25 000€





Exemple

3-SA
ETPR

Exemple : Orthoprothésiste intervenant RR

Madame O. est orthoprothésiste à mi-temps (0,5 ETPR)

Le salaire annuel est de 30 K€

Sa semaine de travail type et la correspondance en ETPR et en charges est la suivante :



Mme O.



- 2,5 jours/semaine en activité de réadaptation patients hospitalisés SMR => 100% de son temps
- Il faut affecter 0,5 ETPR et 30 K€ sur la SAMT Métier de RR 93272210 Orthoprothésiste

Exemple : Orthoprothésiste intervenant RR



Mme O.



- Lieux de réalisation de son activité de réadaptation
 - Réalisée uniquement dans l'atelier d'appareillage et de confection interne

Montant en SAMT Métier de RR 93272210 Orthoprothésiste à répartir en clé par SA consommatrices : dans l'exemple, uniquement des charges de rémunération affectées, soit 30 000€

Part d'activité de réadaptation en Plateaux techniques SMR ou Atelier d'appareillage confection interne

Part d'activité de réadaptation hors tous plateaux (en bureau, chambre, salle de soins, salle de réunion, espaces communs, jardin, hors établissement ...)

Plateau de kinésithérapie
93271123

0%

PTS Balnéothérapie
93271201

0%

Plateau Cuisine éducative
93271104

0%

Atelier d'appareillage confection interne
936611

100% soit 30 000 €

Part activité pour patients Loco HC
SAC 93451112

0%

Part activité pour patients Syst. nerveux HC
SAC 93451212

0%

Part activité pour patients Loco HJ
SAC 93451115

0%

Part activité pour patients Syst. Nerveux HJ
SAC 93451215

0%



Nos données
au service
de la Santé

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**